

Zeitschrift:	Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Herausgeber:	Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Band:	76 (1988)
Heft:	[6-7]
Artikel:	Un reproche guère mérité
Autor:	Coenen-Hutber, Josette / Kellerhals, Jean / Montandon, Cléopâtre
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-278748

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un reproche guère mérité

Dans l'article intitulé « Mon père, j'ai péché (sic !) » (FS, mai 1988), vous faites grief à l'un de nous — Jean Kellerhals — d'avoir rédigé au masculin uniquement (c'est à dire sans accorder les pronoms et adjectifs au féminin) un questionnaire s'adressant à des filles et à des garçons de 13 ans.

Il s'avère que ce reproche n'est guère mérité, puisque, dans 370 cas sur les 400 que comporte cette étude, les filles auront bien reçu une version « au féminin » et les garçons une version « au masculin » du même questionnaire. Nous vous envoyons une copie des deux libellés qui prouve, si besoin est, l'importance que, comme nous, nous accordons à cet aspect des choses. Pourtant, une « bulle » s'est produite dans 20-30 cas où des filles ont reçu un questionnaire « au masculin ». Voici comment.

Cette recherche, consacrée aux styles d'éducation des filles et des garçons de 13 ans, s'adresse à la fois à des parents de familles bi- et monoparentales (300 et 100) et à leurs enfants. Les questionnaires (parents et enfants) sont bien sûr adaptés à la situation spécifique de la famille.

Les entrevues auprès des 300 familles biparentales ont, pour des raisons pratiques, commencé d'abord. Pour toutes, nous avons utilisé un libellé « féminin » et un libellé « masculin » du même questionnaire « enfants ». Par contre, lors de la réimpression du questionnaire pour les entrevues avec les familles monoparentales, une erreur de transmission dans l'équipe a fait que seul le formulaire « au masculin » a été livré à l'atelier d'impression. Nous ne l'avons remarqué qu'après une vingtaine d'entretiens. Il ne s'agit là que d'un incident de parcours, regrettable il est vrai, dans la gestion journalière d'une recherche complexe. Nous avons pris les mesures nécessaires pour y remédier.

D'ailleurs, pour montrer nos intentions réelles, il importe de signaler qu'un des objectifs de cette étude est de savoir quelles différences les parents font, ou non, et à propos de quoi, dans l'éducation des filles et des garçons. C'est une des premières

recherches à examiner, non seulement les attitudes et contributions respectives de la mère et du père à l'éducation des garçons et des filles de cet âge clé, mais à tenter également de cerner leur image de soi. Et cela aussi bien dans les familles où les deux parents sont présents que dans les familles monoparentales. Vous en conviendrez, l'enjeu de cette étude est important pour la question de la discrimination.

Comme on le voit, nos préoccupations rejoignent les vôtres sur plusieurs points. Dès lors, nous avons été très surpris, sinon un peu choqués, de voir que vous avez passé sous silence un « détail » qui nous semble important : cette recherche est dirigée conjointement par Jean Kellerhals et Cléopâtre Montandon. La lettre que nous envoyons aux familles pour leur demander une entrevue — comme d'ailleurs tous les documents signés présentant les questionnaires — comporte nos deux signatures, respectivement à gauche et à droite sur la même ligne. Pourquoi donc n'avoient pas mentionné dans votre article le nom de la coresponsable féminine de l'étude ? Faut-il lire une intention dans cette regrettable omission, ou est-elle simplement l'effet d'une bien humaine inattention ?

Peut-être qu'un coup de fil — n'est-ce pas si facile ? — préalable à la publication de votre article aurait permis de clarifier les faits, et de donner à tout sa juste portée.

Absolvons-nous donc, car nous avons, avec nos humai-

nes limites, un but semblable : la moindre discrimination des filles et des garçons.

Au nom des permanents de la recherche

Josette Coenen-Huther

Jean Kellerhals

Cléopâtre Montandon

Université de Genève, Département de Sociologie.

Si nous sommes heureuses d'apprendre que les questionnaires au féminin existent, il n'en reste pas moins vrai que la personne chargée de l'enquête dans le cas qui nous a alertées n'était manifestement pas au courant de la double formulation dont font état les permanents de la recherche. Notre remarque l'a bel et bien laissé pantoise, d'où notre réaction exaspérée. Nous présentons par ailleurs toutes nos excuses à Cléopâtre Montandon pour avoir omis de la citer. (réd.)

L'âge de la retraite

A propos de la nouvelle parue dans « Le Carnet » du mois d'avril : « A quel âge commence le troisième âge ».

Merci d'avoir publié mes quelques lignes dans le Carnet de FS. Non pas que je trouve tellement importante la sottise relevée dans « 24 Heures » concernant une femme « âgée » qui n'a que 59 ans, mais c'est votre remarque qui me donne l'occasion d'enfourcher mon cheval de bataille.

En effet, suivant mon commentaire « Cela ne m'étonne plus que l'on nous oblige à prendre la retraite trois ans avant les hommes » vous enchaînez : « Nous ne la suivrons

pas aveuglément sur ce terrain miné, impropre à être traité dans une rubrique légère (il faudrait prendre en compte notamment la pénibilité du travail exercé...).

Voilà ce que je ne constate pas quand on veut à tout prix maintenir une différence d'âge de la retraite entre hommes et femmes. C'est très étonnant que des partis politiques, qui portent la défense des ouvriers dans leur bannière, trouvent normal qu'un ouvrier en bâtiment ou à la chaîne dans une usine soit mis à la retraite trois ans plus tard qu'une bourgeoisie qui a eu une vie douillette. En mettant tout le monde dans le même sac, ils ont manqué une occasion rêvée de défendre l'ouvrier et le titre de leur parti. Alors, je ne les suis plus.

Dans votre éditorial, vous me donnez d'ailleurs raison. On parle toujours de la « double journée » qui justifierait la différence. [...] mais d'autre part toutes les femmes n'ont pas cette fameuse double journée (édito d'avril). [...] Finalement, je suis bien d'accord avec vous : le sexe ne devrait pas jouer un rôle dans l'âge de la retraite mais le genre de travail.

J'aimerais encore ajouter que pour beaucoup de femmes, ainsi que pour les hommes, le travail n'est pas une malédiction mais une source d'épanouissement. La solitude et le sentiment d'inutilité menacent beaucoup de femmes de 60 ans. Étant une retraitée moi-même, je sais de quoi je parle.

Johanna Berends,
Le Bouveret

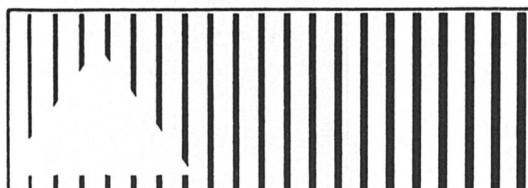
Publicité

Du 2 juillet au 6 novembre 1988

Fondation Pierre Gianadda Martigny Suisse

Tous les jours de 10 h. à 19 h.

« Trésors du Musée de São Paulo » de MANET à PICASSO



FALMA

Fabrique de Lampes SA
Glühlampenfabrik AG

Dpt Lighting

Adresse: CH-1701 Fribourg
Téléphone: 037/82 11 22/6 lignes
Télex: 942 290 falm ch

Projets d'éclairage

Vente de sources
lumineuses